

Le compost,

matière vivante recyclée
pour le développement
durable



Près d'une cinquantaine de participants s'est retrouvée le mardi 10 novembre 2009 à l'occasion de la journée technique organisée par l'*Association Rhône Alpes Qualité Compost* pour conduire une réflexion sur les débouchés des composts.

Le bilan de cette manifestation est présenté dans cette synthèse, rédigée par Emmanuel Adler et Marc Jérôme Hassid.

Une plateforme de compostage multiservices

Premier temps de cette dense journée, une visite de terrain a permis aux nombreux participants de saisir la réalité du métier.

Et c'est, comme l'illustre la photo ci-après, sous une petite pluie que deux groupes ont visité les installations récemment réorganisées dans le cadre d'une extension



Plateforme de compostage de déchets verts située à l'Est de Lyon, le site de Décines - Vaulx en Velin appartient à l'entreprise Multi Services Environnement (MSE), filiale de l'entreprise paysagère TARVEL.

Créée il y a environ 10 ans pour traiter par compostage les végétaux des collectivités, paysagistes et professionnels de la collecte des déchets, MSE valorise aujourd'hui près de 50 000 tonnes de végétaux par an sur ses deux sites de compostage, l'un à Décines, et l'autre au Sud de Lyon, à Ternay.

La plateforme de Décines prépare également 40 000 tonnes de bois par ans pour alimenter les principales chaufferies biomasse de l'agglomération Lyonnaise.

Sur ce même site MSE produit et ensache de nombreuses préparations fertilisantes (terreux, tourbe blonde, fertilisants, fumiers compostés, écorce...) et paillage commercialisés dans une gamme professionnelle et grand public sur toute la France.

Membre de l'Association Rhône Alpes Qualité Compost et conforme à son référentiel qualité, MSE est également membre actif de la C.A.S. (Chambre Syndicale des Amendements et des Supports de culture) et, depuis juillet 2009, certifiée Qualité Sécurité Environnement pour l'ensemble de ses activités.

Valorisation du compost : état des lieux

C'est ensuite et après un agréable déjeuner, à la Région Rhône-Alpes que, dans un second temps de la journée plusieurs interventions sont venues compléter les connaissances, tout particulièrement dans le domaine des nombreuses utilisations du compost.

Le cliché ci-après met en évidence la grande attention de l'auditoire lors des propos préliminaires du président de l'association, Yves JOLY, assis devant l'écran. Après avoir souligné que l'association ARAQC avait été sollicité à de nombreuses reprises au niveau national pour faire part de son expérience en matière de promotion du compost et compostage, le président présente diverses informations.

La quantité de déchets compostés par les membres de l'association a atteint un volume de 245 000 tonnes annuelles en 2008.

Par ailleurs, la question du débouché des composts n'a posé aucune difficulté en 2009.

En 2010, un travail sera mené sur la refonte du référentiel technique de la Charte dans l'optique d'une réflexion éventuelle d'élargissement de la Charte à d'autres composts (digestats d'OM, composts de boues).

Un référentiel qualité sera également établi à partir des résultats d'analyses obtenus lors de l'auto-contrôle technique de chaque installation.

Enfin, une journée technique portera sur la gestion des eaux sur les sites de compostage et une formation sera proposée aux exploitants pour la mise en place/utilisation d'outils de suivi d'exploitation (tableau de bord, test agronomiques...)



Si au niveau national, les membres de l'Association, lors de son assemblée générale de mars 2009, ont pu apprécier les conclusions de l'Audit national des plateformes de compostage des déchets organiques en France réalisé pour l'ADEME¹, une nouvelle étude a été présentée lors de cette journée.

Ainsi, Laurent LARGANT, Délégué Général de la Chambre Syndicale des Améliorants organiques et Supports de culture (CAS) qui compte 50 adhérents pour le marché français, a-t-il rappelé les principaux enseignements d'une enquête² interne menée en 2008 sur 400 sociétés pour 800 sites déclarés avec un taux de réponse de 15%.

¹ Voir http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/ag_du_26_mars_2009.ws

² Le questionnaire a été adressé à 400 sociétés avec un taux de réponse de 15% soit 60 plateformes. Une estimation a été réalisée sur la base de 700 installations (en excluant les composts de fumier)

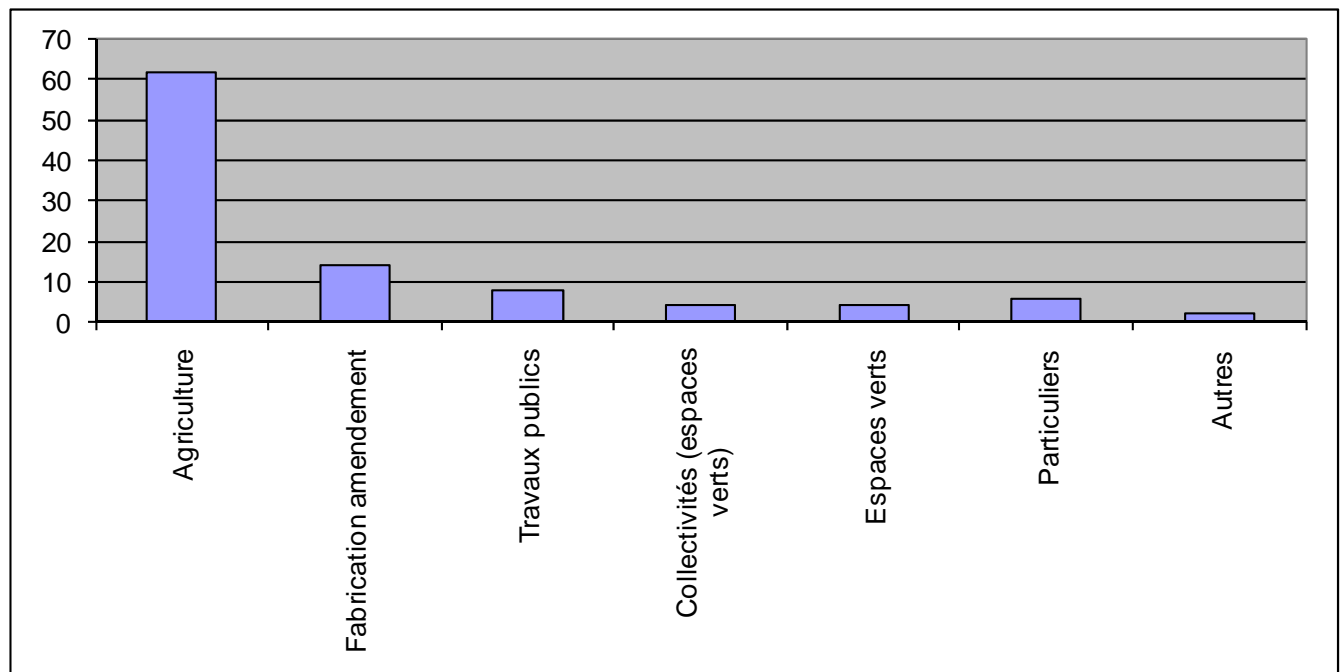
En termes de tonnage, la majorité des composts est *valorisée en agriculture* avec un taux de 83% pour la grande culture.

En revanche, en considérant le chiffre d'affaire, le secteur agricole ne représente plus que 50,7% des revenus, avec un prix de vente moyen autour de 4,09 €/tonne, la vente aux particuliers, avec 25,6%, générant des prix de vente moyen bien supérieur, avec une valeur moyenne annoncée de 88,43 €/tonne.

Cette journée était également l'occasion de faire le point sur l'Association Rhône Alpes Qualité compost qui compte désormais 20 sites de compostage (4 sites de plus de 20 000 tonnes, 6 sites entre 10 000 et 20 000 tonnes, 6 sites entre 5 000 et 10 000 tonnes et 4 sites moins de 2 000 tonnes).

Les produits compostés sont pour l'essentiel des déchets verts (96% des tonnages).

Pour les débouchés des 105 000 tonnes produites en 2008 (à rapprocher des 95 000 tonnes en 2007), Isabelle LEDUC présente une situation proche du bilan réalisé par la CAS au niveau national, avec cependant *un taux de valorisation moins important en agriculture* (62%), et des filières alternatives mieux représentées :



Débouché des composts produits par les 20 sites adhérents de l'Association

Exemple concret d'un agriculteur qui fait du compost et le valorise sur ses terres, Cédric GARDONI, gérant de AgriService Environnement (ASE) fait le point de la gestion du compost sur son exploitation agricole située à Ambronay dans la plaine de l'Ain.

Avec un raisonnement agronomique basé sur les flux d'éléments fertilisants (azote, phosphore, potassium), l'utilisation de compost a permis un gain financier net de l'ordre de 58,5 €/ha sur l'exploitation. La stabilité des prix du compost rend son utilisation intéressante en comparaison avec les engrais aux prix très volatils.

soit 2,5 millions de tonnes produites. En 2006, l'ADEME annonce une production de 3,5 millions de tonnes au niveau national.

Puis, Sophie DRAGON, de la SERAIL³, résume les principaux enseignements d'une expérimentation destinée à *tester les effets d'apports de compost* de déchets verts *sur les propriétés des sols maraîchers*.

Après 15 ans, le compost de déchet vert est l'amendement qui augmente le plus la teneur en matière organique et le pH (compost riche en chaux) du sol. Ce compost améliore également la CEC du sol et la résistance au compactage, en revanche il alimente relativement peu la biomasse microbienne. Ces résultats confirment les enseignements de la littérature scientifique sur le sujet.

Filières alternatives et innovantes

Sébastien DIGARD présente ensuite l'activité d'ORGANOM⁴, dont la plateforme de la Tienne produit un compost essentiellement destiné à la filière agricole (89%) mais qui, pour 7% des tonnages, réalise une vente aux particuliers.

Cette vente se fait sur les déchetteries du département (en sac) ou directement sur la plateforme, le site ayant été organisée de manière à séparer le circuit des professionnels du circuit des particuliers, notamment pour des raisons de sécurité. Le maintien de la confiance et des *ventes auprès des particuliers* passe par *une haute qualité du compost et une communication* importante.

Ingénieur environnement-sécurité à la Direction des Espaces Verts de la Ville de Lyon, Tatiana SOULIER indique que sa collectivité publique, dans le cadre de sa stratégie environnementale, transforme depuis plusieurs années l'ensemble de ses déchets verts en compost.

Cette production, réalisée sur deux plateformes est relativement modeste avec moins de 1000 tonnes/an mais permet d'alimenter une partie des chantiers. Les opérations concernent *la création et l'entretien des espaces verts* (la plantation d'arbres, l'engazonnement, l'utilisation en mulch pour la protection des platebandes...).

A noter que pour ces plateformes, situées au cœur de la ville, le compostage reste une activité limitée compte tenu des possibles de nuisances pour le voisinage, mais également pour rester sous le seuil des ICPE⁵.

Activité originale de la société TARVEL, la mise en place de *toitures végétalisées* par M. MOSCHETTO dans un lycée de la Région Rhône Alpes souligne le potentiel de développement du marché du compost.

C'est en effet pour réaliser une couverture de sedum, plante résistante à des températures extrêmes et un sol pauvre et drainant, qu'un substrat adapté a été choisi. Composé d'un mélange de compost et de pouzzolane finement dosé, le substrat nécessaire au développement du sebum a donné des résultats probants seulement quelques mois après le semis. Cette technique⁶, dont le prix est élevé, reste cependant réservée à des opérations démonstratives.

³ SERAIL, la Station d'Expérimentation Rhône Alpes d'Information Légumière est gérée en association.

⁴ Etablissement Public de coopération intercommunale regroupant 196 communes, gère les déchets de 294 000 habitants dans le département de l'Ain.

⁵ Installation classée pour la protection de l'environnement

⁶ Le prix élevé de l'opération s'explique par la constitution de ce substrat et le prix des semences ; la technique peut être plus accessible avec des substrats et des mélanges d'espèces végétales simplifiés.

Auparavant, Blaise LECLERC, du bureau d'études ORGATERRE, avait brièvement présenté le projet de lancement d'une filière de promotion des composts de qualité en Région PACA.

En guise de conclusion, Jacques WIART, représentant l'ADEME, s'est félicité des actions engagées par l'Association Rhône Alpes Qualité Compost et a invité ses membres à poursuivre leurs efforts pour faire connaître la qualité des composts, ce qui passe par une bonne gestion des intrants sur les plateformes.

Jacques WIART a également insisté sur la nécessité d'améliorer *la connaissance statistique des débouchés* de manière à avoir *des objectifs de production* de compost en fonction de ceux-ci. Compte tenu l'importance de la filière agricole, il serait ainsi important de disposer d'une classification plus fine des filières de valorisation (utilisation des composts pour les céréales, le maraîchage ...).

L'ensemble des communications des intervenants est disponible sur le site internet de l'association.

<http://www.compostqualite-rhone-alpes.com/>